

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNE DE LA POSSESSION
EXTRAITS DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
AFFAIRE N°17/AVRIL/2015

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 39

NOTA :

Le Maire certifie que :

- la convocation a été adressée le :
2 avril 2015
- le compte rendu du Conseil municipal
a été affiché en Mairie le :
10 avril 2015

Le Maire



Vanessa MIRANVILLE

SEANCE DU 8 AVRIL 2015

L'an deux mille quinze le huit avril
à dix-sept heures vingt s'est réuni en
séance ordinaire le Conseil municipal de
La Possession sous la présidence de
Madame Vanessa MIRANVILLE, Maire

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Vanessa MIRANVILLE - Robert TUCO - Marie Françoise LAMBERT - Hubert GILLES -
Michèle MILHAU - Jacqueline LAURET - Pascal PARISSÉ - Jean Christophe ESPERANCE -
Thierry BEAUVAL - Jérôme BOURDELAS - Camille BOMART - Didier FONTAINE - Jocelyne
DALELE - Jean Marc VISNELDA - Marie Claire DAMOUR - Christophe DAMBREVILLE -
Jean Luc BILLAUD - Edith LO PAT - Christel VIRAPIN - Fred JULENON - Daniel FONTAINE
- Simone CASAS - Benoît CANTE - Eve LECHAT - Anaïs HERON - Erick FONTAINE - Marie
Andrée LACROIX FAVEUR - Philippe ROBERT (affaires n°01 à 20) - Anne Flore DEVEAUX
- Jérémie BORDIER - Thérèse RICA

ÉTAIENT ABSENTS :

Anne Cécile GRONDIN - Rosaire MINATCHY - Jocelyn DE LAVERGNE - Jean François
DELIRON - Philippe ROBERT (affaires n°21 et QD N°01)

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Denise FLACONEL (procuration à Jean Christophe ESPERANCE) - Sophie VAYABOURY
(procuration à Jacqueline LAURET) - Marie Line TARTROU (procuration à Camille
BOMART) - Laurent BRENNUS (procuration à Thérèse RICA)

Il a été procédé conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités
Territoriales à la désignation d'un secrétaire de séance. Mme Jacqueline LAURET ayant
obtenu la majorité des voix, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a déclaré
accepter.

Le Conseil municipal étant en nombre suffisant pour délibérer valablement le Président a
déclaré la séance ouverte.

.....

AFFAIRE N°17 : VOTE DU BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT – EXERCICE 2015

Dans sa séance du 18 février 2015, le Conseil municipal a débattu des orientations budgétaires afin d'élaborer le budget primitif 2015.

Le budget primitif proposé pour l'année 2015 s'élève à 1 254 452.35 €, soit une augmentation de 65 % par rapport au Budget Primitif 2014.

Il est à noter que le BP 2015, *joint en annexe de la note de synthèse*, est établi avec la reprise anticipée du résultat de l'exercice précédent.

Evolution 2014 / 2015	BP 2014	BP 2015
Section d'exploitation	206 000.00 €	600 311.36 €
Section d'investissement	234 500.00 €	694 140.99 €
TOTAL	440 500.00 €	1 294 452.35 €

I. LA SECTION D'EXPLOITATION 2015

1) Les produits d'exploitation

En ce qui concerne les produits d'exploitation, le montant de la surtaxe communale reversée par l'exploitant devrait atteindre la somme de 200 000 €.

Les mouvements d'ordre correspondent à la reprise des subventions transférables au compte de résultat pour 6 000 €.

Enfin, la reprise anticipée du résultat 2014 est inscrite à hauteur de 394 311,36 €.

La répartition, par chapitre, des produits d'exploitation est la suivante :

PRODUITS D'EXPLOITATION 2015		
Chap	Libellé	BP 2015
70	Ventes et prestations	200 000,00 €
042	Mouvements d'ordre entre sections	6 000,00 €
002	Résultat d'exploitation reporté	394 311,36 €
TOTAL		600 311,36 €

2) Les charges d'exploitation

La section d'exploitation enregistre une dépense de 100 000 € relative au personnel affecté au service (demande de la Chambre Régionale des Comptes).

Au sein des charges à caractère général, une étude de 100 000 € est prévue en ce qui concerne la problématique d'intrusion d'eaux pluviales dans le réseau Eaux Usées. Une prévision de 100 000 € est également programmée pour l'élaboration d'un schéma directeur des Eaux Usées. Les frais d'entretien des pompes de relevages sont estimés à 50 000 € et il est également prévu de réaliser un diagnostic sur le secteur de Mafate (50 000 €).

Les intérêts des emprunts et la dotation aux amortissements représentent respectivement 8000 € et 37 500 €.

La répartition, par chapitre, des charges d'exploitation est la suivante :

CHARGES D'EXPLOITATION 2015		
Chap	Libellé	BP 2015
011	Charges à caractère général	454 811,36 €
012	Charges de personnel	100 000,00 €
66	Charges financières	8 000,00 €
042	Mouvements d'ordre entre sections	37 500,00 €
TOTAL		600 311,36 €

II. LA SECTION D'INVESTISSEMENT 2015

1) Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'équipement concernent principalement une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en place d'un zonage d'assainissement (100 000 €) en lien avec la révision en cours du PLU. Une maîtrise d'œuvre (conception réalisation) est également prévue pour le renouvellement des canalisations EU sur la chaîne de la Ravine à Malheur pour un montant prévisionnel de 100 000 €.

Par ailleurs, le service de l'assainissement devrait lancer un programme de travaux relatif au renouvellement du réseau EU sur le territoire communal pour 390 000 €.

La reprise des subventions transférables au compte de résultat est budgétée à hauteur de 6000 € et le remboursement du capital des emprunts est de 15 300 €.

La répartition, par chapitre, des dépenses d'investissement est la suivante :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2015				
Chap	Libellé	RAR 2014	Propositions nouvelles	BP 2015
20	Etudes	24 498.71 €	208 342,28 €	232 840,99 €
23	Travaux en cours		390 000,00 €	390 000,00 €
26	Participations et créances		40 000.00 €	40 000.00 €
16	Emprunts et dettes		15 300,00 €	15 300.00 €
041	Mouvements d'ordre dans la section		10 000,00 €	10 000,00 €
040	Mouvements d'ordre entre sections		6 000,00 €	6 000,00 €
TOTAL		24 498.71 €	669 642,28 €	694 140,99 €

2) Les recettes d'investissement

La dotation aux amortissements est budgétée pour 37 500 € et l'affectation du résultat permet de constater un solde d'investissement reporté de 559 034,99 €

Les mouvements relatifs à la récupération de la TVA auprès du délégataire sont prévus à hauteur de 10 000 €.

La répartition, par chapitre, des recettes d'investissement est la suivante :

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2015				
Chap	Libellé	RAR 2014	Propositions nouvelles	BP 2015
13	Subventions d'investissement	37 606.00 €	40 000,00 €	77 606,00 €
27	Autres immobilisations financières		10 000,00 €	10 000,00 €
041	Mouvements d'ordre dans la section		10 000,00 €	10 000,00 €
040	Mouvements d'ordre entre sections		37 500,00 €	37 500,00 €
001	Solde d'investissement reporté		559 034.99 €	559 034.99 €
TOTAL		37 606.00 €	656 534,99 €	694 140,99 €

La commission Affaires Générales réunie en date du 30 mars 2015 a émis un avis favorable à l'unanimité.

Le Conseil municipal,
après en avoir délibéré à la majorité des suffrages exprimés,

Abstentions :

1. Marie Andrée LACROIX FAVEUR
2. Philippe ROBERT
3. Anne Flore DEVEAUX

- approuve le vote, section par section et chapitre par chapitre, du Budget Primitif 2015 du budget annexe du service public d'assainissement;
- autorise Madame le Maire à effectuer les dépenses et à recouvrer les recettes inscrites sur le document budgétaire ;
- autorise Madame le Maire, ou en son absence l'élu délégué, à effectuer toutes les démarches y afférentes.

Fait et clos les jour, mois et an que dessus et ont signé après lecture les membres présents.

Le Maire

Vanessa MIRANVILLE

